

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE357

présenté par
M. Berville, rapporteur

ARTICLE 6

À la seconde phrase de l'alinéa 4, avant le mot :

« parties »

insérer le mot :

« non ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.